

**COMPTE RENDU**  
de la réunion du Conseil Municipal du 5 Avril 2022 à 20 H

**Présents : S. GENEST, D. AUZAS, C. DOIZE, R. ROUDIL, D. EVESQUE, T. BALAZUC, M. PIALAT, C. SUCHET, C. CORNUT, F. DOIZE, S. BALADIER, R. SOULERIN, D. RIEUSSET, A. CHALABREYSSE, J. ROUDIER, E. HILAIRE**

**Absents excusés : C. PEIS, N. ATAMNA, J-L. JOUVE**

**Procurations : N. ATAMNA à C. DOIZE, J-L. JOUVE à C. SUCHET**

**Secrétaire de séance : S. BALADIER**

**ORDRE DU JOUR :**

Délibération portant sur le vote des taux de fiscalité

Délibération portant sur le vote du Budget primitif 2022 du budget Principal

Questions diverses.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 8 mars est approuvé

**Délibération portant sur le vote des taux de fiscalité 2022**

Madame Sandrine GENEST, Le maire demande d'ajouter cette Délibération en entrée de séance

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2022.

Les taux restent donc fixés à :

- taxe foncière bâtie : 26.95% dont 8.17 % (taux communal) et 18.78 % (taux Départemental)
- taxe foncière non bâtie : 47.06 %

**Délibération portant sur le vote du Budget primitive 2022**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide : à l'unanimité

De voter les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 comme suit :

**DÉTAIL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Cette première section englobe toutes les dépenses courantes de la commune pour assurer le quotidien ainsi que les recettes

Elle se décline en chapitres, selon la nature de la dépense ou de la recette

Les Principales dépenses sont : les charges de fonctionnement, les petits équipements, maintenance, énergie, et petites réparations (011), les charges de personnels (012), les indemnités élus et soutien aux associations et autres organismes (65), les intérêts de la dette (66) et les dotations aux amortissements (68)

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est toujours le mot d'ordre afin de dégager de l'autofinancement pour l'investissement

Le chapitre 011 est en nette augmentation en raison de l'augmentation des énergies (électricité carburants et alimentation à la rentrée pour la cantine)

Le chapitre 012 augmente également par l'embauche d'une nouvelle secrétaire à l'urbanisme, du futur cuisinier et du dégel à venir du point d'indice (5 % ??)

Les autres postes restent stables

DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	002 déficit de fonctionnement reporté	-	002 excédent de fonctionnement reporté	216 781.76
	011 charges à caractère général	209 670.00	013 atténuation de charges	16 000.00
	012 charges de personnel et frais assimilés	427 766.00	70 Produits des services du domaine et ventes	71 000.00
	014 atténuation de produits			
	65 autres charges de gestion courante	150 230.00	73 Impôts et taxes	456 795.00
	66 charges financières	21 108.00	74 Dotations subventions et participations	214 474.00
	67 charges exceptionnelles	1 000.00	75 Autres produits de gestion courante	29 000.00
	68 Dotations aux provisions	49 580.02	76 Produits financiers	
			77 Produits exceptionnels	
	022 Dépenses imprévues	2 000.00	78 Reprise sur amortissements et provisions	
	023 virement à la section investissement	174 910.63		
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (dont 72.79)	32 213.39
	043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	-
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 036 264.65</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 036 264.65</b>

## DÉTAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	001 Déficit d'investissement reporté	74 928.53
	Opérations nouvelles	
	010 stocks	
	020 dépenses imprévues	
	040 opérations d'ordre de transfert entre sections	32 213.93
	041 opérations patrimoniales non budgétaires	
	041 opérations patrimoniales budgétaires	
	20 immo incorporelles	500.00
	204 subventions d'équipement versées	
	21 immobilisations corporelles	797 921.11
	Opé n°1 Clos des Tilleuls	56 628.11
	Opé n°3 Maison de santé	10 500.00
	Opé n°5 Travaux POSTE	
	Opé n°6 Socle numérique	
	Opé n°7 abribus éclairage SDE07 et SATP	24 293.00
	Opé n°8 trax patrimoine	60 000.00
	21 Hors opération	7 000.00
	23 Opé n°2 Ecole	640 000.00
	ordre chapitre 041	
	10 dotations fonds et réserves	
	13 subventions d'investissement	
	16 emprunts et dettes assimilées	206 514.24
	Restes à réaliser en dépenses d'investissement	126 628.11
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 238 705.88</b>

### Voici les Dépenses d'investissements prévus par Chapitre

- Les travaux du local des professionnels de santé
- La future Maison de Santé les travaux d'études et frais d'acquisition restants
- La réfection de la chaussée des abribus et l'électrification
- Les travaux de voiries
- Les petits investissements pour le service technique (matériaux et équipements)
- Les travaux de l'école
- L'annuité de la dette en forte augmentation en raison du remboursement d'un tiers du prêt relais de N1
- Les Restes à réaliser correspondent à 80 000€ acquisition de terrains et 46 628 € de facture SATP pour le clos des Tilleuls

## DÉTAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	001 excédent d'investissement reporté	
	010 stocks	
	021 virement de la section de fonctionnement	174 310.53
	024 produit des cessions d'immobilisation	
	040 opérations d'ordre de transfert entre section	49 580.02
	041 opérations patrimoniales non budgétaires	
	041 opérations patrimoniales budgétaires	
	1000 Excédents de fonctionnement capitalisé	
	13 subventions d'investissement	649 215.23
	Opé n°1 Clos des Tilleuls	107 000.00
	Opé n°3 Maison de santé	
	Opé n°5 Travaux POSTE	8 515.23
	Opé n°6 Socle numérique	14 700.00
	Opé n°7 abribus éclairage SDE07 et SATP	
	Opé n°8 trax patrimoine	
	23 Opé n°2 Ecole	519 000.00
	10222 FCTVA	50 000.00
	10226 Tam	55 000.00
	16 Emprunts et cautions	
	20 immo incorporelles	
	204 subventions d'investissement versées	
	Restes à réaliser en recettes d'investissement	260 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 238 705.88</b>

#### OPÉRATION clos des Tilleuls

Nous attendons la subvention de 57 000€ notifiée l'année dernière par la Région et allons demander 50 000€ d'aide à l'investissement de la CCBA

#### OPÉRATION TRAVAUX BUREAU DE POSTE

Les factures sont réglées après Visa des factures du Trésorier les services de la Poste comme il était prévu, vont rembourser les frais à savoir: les heures des agents + imprimés (1 200€) + stoc métallique (3 625.26 €) + électricien (3 613.22 €)

#### OPÉRATION SOCLE NUMÉRIQUE

Il convient de faire débloquer la subvention de 14 700 € qui était bloqué pour un achat manquant

#### OPÉRATION RIH HABILATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE

La demande de DSIL 2022 a été faite pour  
Nous allons également faire une demande de soutien à l'investissement de la CCBA à hauteur de 150 000€

#### FCTVA SUR DÉPENSES D'INVESTISSEMENT N°4

16-404 % du montant HT de dépenses d'investissement hors voirie et électricité

#### TAXE D'AMÉNAGEMENT

Taxe sur les constructions neuves

**RESTES À RÉALISER** il s'agit des subventions notifiées non encaissées sur l'exercice N -1 à savoir 100 000 € de DSIL 2021 60 000 € du Département et 100 000 € de la Région pour l'école

### Questions diverses

Il est rappelé aux ayants droits pour le repas des aînés de confirmer leur présence suite au report au 22 mai 2022 du repas annuel organisé par le CCAS.

Les créneaux de présence pour les 2 tours des élections présidentielles sont organisés.

A Lachapelle Sous Aubenas,  
Le Maire, Sandrine GENEST

